

Conseil Municipal du 25 JUIN 2021

Déploiement de la vidéo-protection

Monsieur le Maire,

Conformément à nos précédents votes, notamment lors du conseil municipal du 26 février dernier, nous voterons contre cette délibération. Nous regrettons que le choix en matière de sécurité publique s'arrête au seul système de vidéo protection. Cette option n'est assortie ni d'un état des lieux préalable des résultats des autres dispositifs de sécurité préexistants ni d'une projection des effets du développement de la vidéo protection au sein de la ville. Nous n'avons rien sur le bilan des caméras installées en 2014.

L'équipe Vivons notre Ville est convaincue qu'une politique de tranquillité publique et de sécurité adaptée réside dans un dispositif global mêlant différentes actions de prévention et de traitement des actes de délinquance, et pas sur l'unique opération de mise en œuvre de caméras. Cela doit être un tout, un global, une politique réfléchie, concertée, réfléchie et portée par la majorité.